

Conseil municipal

28 Janvier 2020



Un premier bilan de l'exercice 2019

Débat
d'orientation
budgétaire
2020

Section de Fonctionnement (dépenses)

Les Charges courantes :

- un budget de fonctionnement : 7 649 240 € voté le 26 mars 2019
Cette somme comprend en dépenses :
 - - 6 416 223 € de dépenses réelles estimées
 - - 233 017 € d'amortissements
 - - 1 000 000 € d'autofinancement
- un budget du personnel : 3 605 900 € qui représente 47,14% du budget de fonctionnement



Un premier bilan de l'exercice 2019

Débat
d'orientation
budgétaire
2020

Les *moyens humains*

La collectivité est engagée depuis 2014, dans une procédure de refonte de ses structures organisationnelles,

Cette refonte a consisté en :

- Réorganisation des services techniques,
- Réorganisation du secrétariat général et création d'un service achat
- Recrutement d'un nouveau DGS



Un premier bilan de l'exercice 2019

Débat
d'orientation
budgétaire
2020

Quelques chiffres :

Des charges à caractère général (011) en hausse de + 5,61 % par rapport à 2018 (+ 103 595 €);

Des charges de personnel (012) en diminution – 3,08 % par rapport à 2018 (- 105 748€);



Date : 15/01/2020 15:56

Endettement pluriannuel

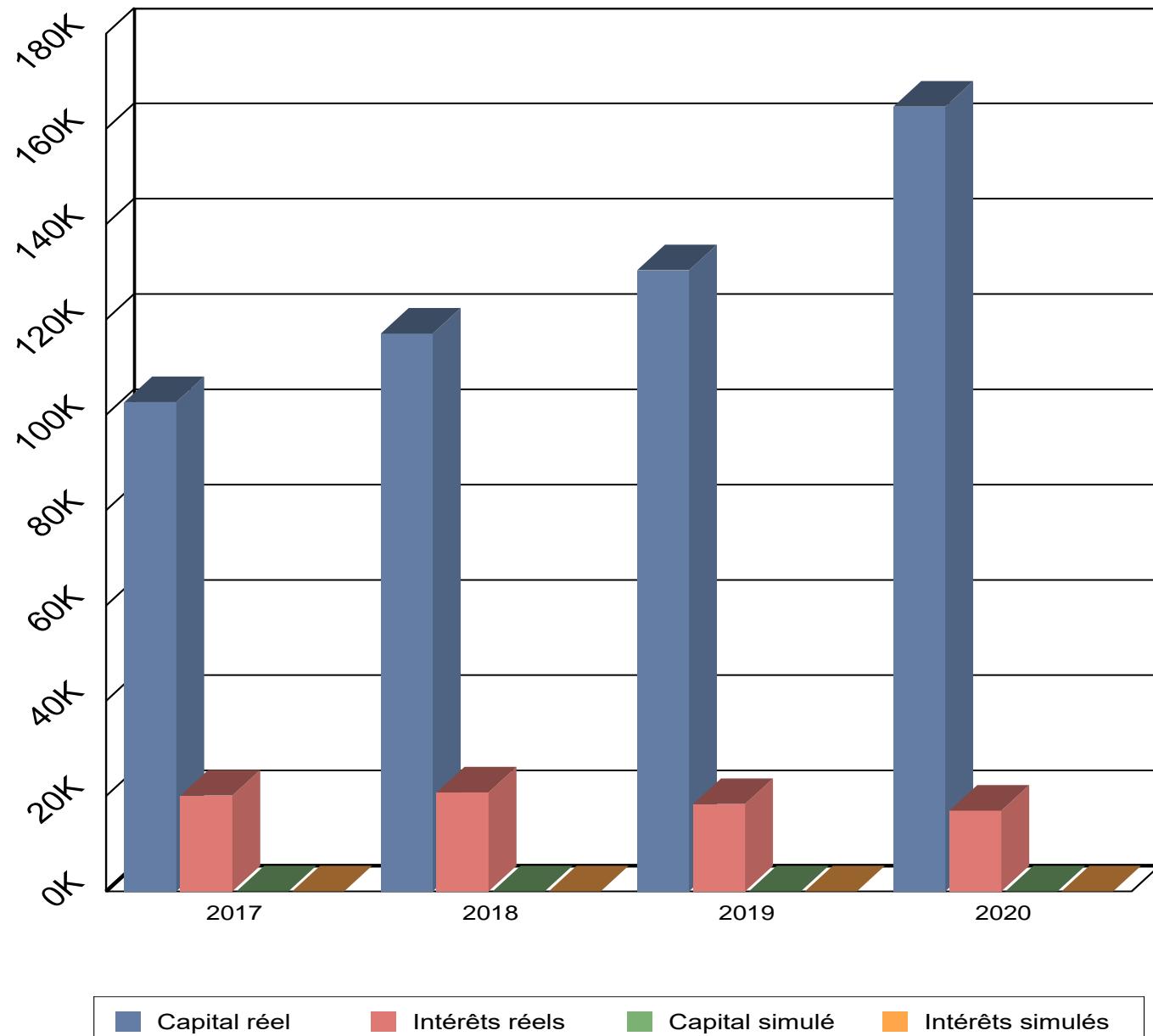
200 - COMMUNE DE BRIARE

Budget : 1 - Période : du 01/01/2017 au 31/12/2020 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

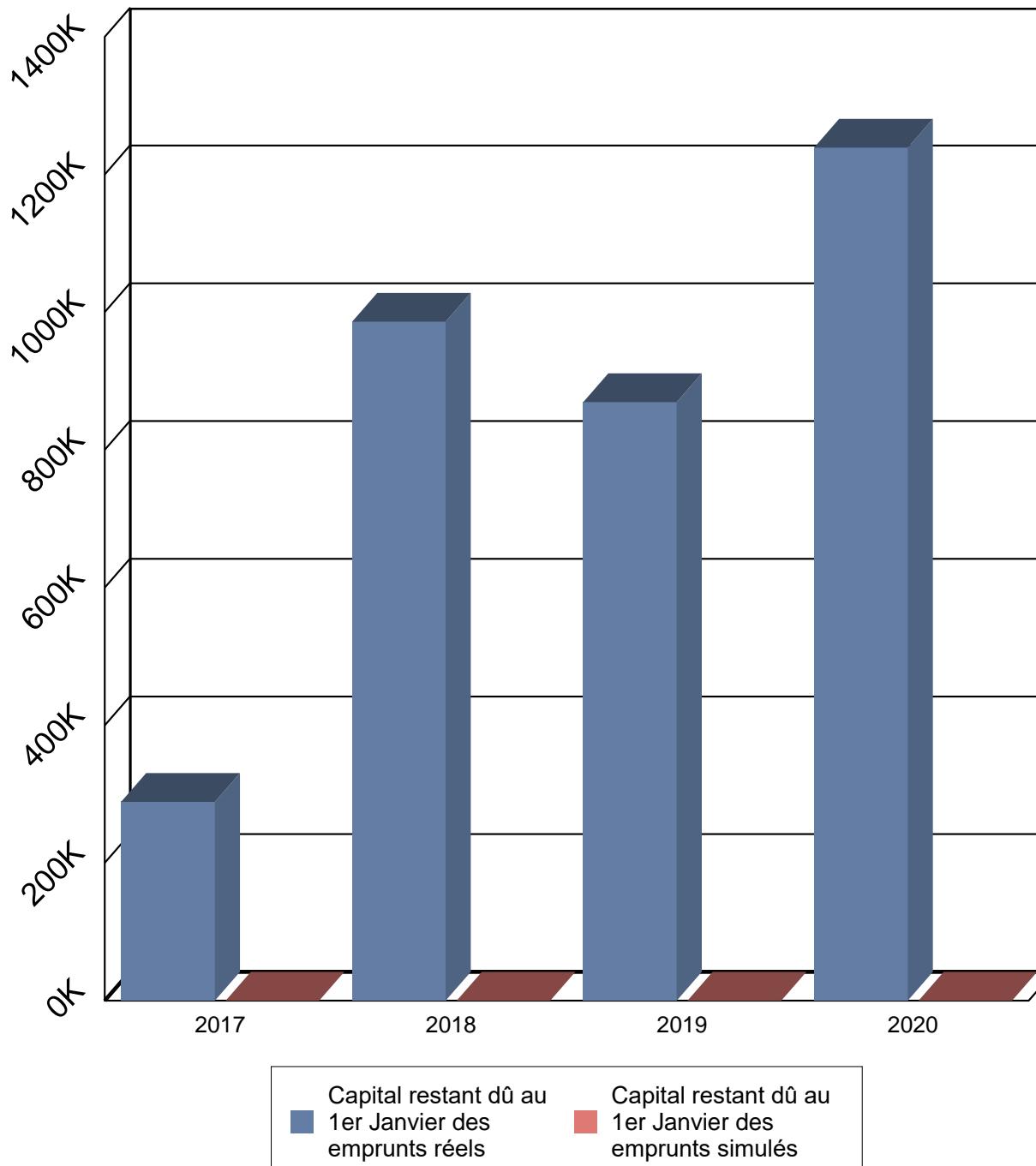
COMMUNE DE BRIARE

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2017	122 787,06 €	20 123,66 €	102 663,40 €	0,00 €	0,00 €	288 853,97 €
2018	137 823,88 €	20 774,42 €	117 049,46 €	0,00 €	0,00 €	986 190,57 €
2019	148 701,70 €	18 348,64 €	130 353,06 €	0,00 €	0,00 €	869 141,11 €
2020	181 590,90 €	16 935,47 €	164 655,43 €	0,00 €	0,00 €	1 238 788,05 €

Diagramme de remboursement



Capital restant dû



Section de Fonctionnement - recettes

➤ Dotations et concours financiers de l'Etat :

- DGF : Perte supplémentaire de 41 291 €. En 2018, la ville a perdu 55,32 % de sa DGF depuis 2013. Cela représente en volume une **perte cumulée de 2.024.720 € de recettes!**
- Dotations de solidarité (DSR) : en hausse de 12,74 % par rapport à 2018. Depuis 2013, ces dotations ont augmenté de plus de 68,89 % (+ 112 052€ en volume)

➤ Fiscalité locale (3 taxes) : le produit de la collecte est en hausse de près de 73 753€ par rapport à 2018.



Un premier bilan de l'exercice 2019

Débat
d'orientation
budgétaire
2020

Section d'Investissement

Une relance significative des dépenses d'équipement (1,582 M€)

Les équipements structurants :

- Rénovation thermique de l'école du centre et du Centre Socio-Culturel : 1.453.940€ HT (dont 139.914€ de subventions à ce jour)
- Les travaux d'aménagement du gîte d'étape du Pont Canal : 206.112€ HT (dont 71.984€ de subventions)
- L'aménagement d'une piscine au camping : 120.394 € HT (dont 50.227€ de subventions)
- La rénovation de 2 courts de tennis : 49.518 € HT (dont 9.733 € de subventions à ce jour)
- Acquisition d'une cuve enterrée pour la récupération d'eau de pluie et un désherbeur thermique pour 33.353 € (dont une subvention de 20.000€)



Bilan de l'exercice 2019

Débat
d'orientation
budgétaire
2020

Résultat GLOBAL 2019 : + 1 455 058,28 €

Épargne brute (recettes réelles – dépenses réelles)	+ 307 259 €
Épargne nette (épargne brute - capital de la dette)	+ 176 906€

A) Des ratios d'épargnes en baisse

B) Un encours de la dette de 1 238 788 € contre 869 141€ en 2018

C) Des dépenses d'équipement en forte progression : 2 586 916 € contre 936 473 € en 2018

Excédent de fonctionnement reporté sur 2020 : + 645 010,93 €

Après comblement du déficit d'investissement (- 810 047,35 €)



Bilan de l'exercice 2019

Débat
d'orientation
budgétaire
2020

VILLE

20/12/2019

Recettes de l'exercice	(a)	1 970 517,19	(c)	6 632 511,74
Dépenses de l'exercice	(b)	2 726 337,19	(d)	6 552 020,15

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
C.A. 2019			
Résultat antérieur	218 756,05	Résultat antérieur	1 374 566,69
Résultat de l'exercice (a-b)	-755 820,00	Résultat de l'exercice (c-d)	80 491,59
RESULTAT DEFINITIF	-537 063,95	RESULTAT DEFINITIF	1 455 058,28
RESULTAT GLOBAL		917 994,33	
2019			
Déficit (D001) ☆	-537 063,95	Excédent (R002)	1 455 058,28
Reports (Restes à réaliser) - recettes	92 101,89		
Reports (Restes à réaliser) - dépenses	-365 085,29		
Besoin de financement ☆	-810 047,35		
Comblement du déficit (R/1068) ☆	810 047,35	→	810 047,35
Financement manquant	0,00		
Déficit (D001)	-537 063,95	Excédent (R002)	645 010,93

La construction budgétaire 2020 et le Projet de Loi de Finances 2020

Débat
d'orientation
budgétaire
2020



Perspectives pour 2020

Débat
d'orientation
budgétaire
2020

Le PLF 2020 été présenté en Conseil des ministres le vendredi 27 septembre 2019, complété des premiers amendements adoptés par l'Assemblée nationale.

- Réforme du financement des collectivités avec la suppression de la Taxe d'habitation à l'horizon de 2023:
À partir de 2021, la recette de TH sera remplacée par l'attribution de la part de taxe foncière départementale avec application d'un coefficient correcteur
- Un niveau de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) stabilisé en 2020 :
répartie en fonction des dynamiques de population et de richesses, en tenant compte du renforcement de la péréquation entre collectivités du bloc communal, en faveur des collectivités les plus fragiles
- Les dispositifs de péréquation :
Le FPIC est maintenu à 1 Milliard d'Euros, aucun changement n'étant prévu dans le PLF initial 2020
Renforcement des allocations de solidarité : DSU (+90 M€) et DSR (+90M€)
- Dotations de soutien à l'investissement:
Elles sont maintenues à 2,1 Milliards d'Euros (hors Fonds de Compensation de la TVA) dont 1,8 Milliard pour le bloc communal (DETR + DSIL)



Perspectives pour 2020

Débat
d'orientation
budgétaire
2020

- **Principaux points pour 2020 :**

Stabilité de la DGF : 604 000 € identique à 2019.

La DSR devrait se situer à 275 000 € identique à 2019.

Revalorisation des bases qui sera inscrite dans le PLF 2020 :
+ 0,9% (pour mémoire + 2,2 % en 2019).



DOB 2020 : Les objectifs et les enjeux

- Projet de budget construit sans augmentation des taux des impôts locaux pour la 5ème année consécutive.
- Poursuite de l'effort de maîtrise des crédits tant pour les charges des services (011) que pour les charges de personnel (012) en maintenant la qualité du service rendu à la population et le soutien à la vie associative.
- Projet de budget qui doit contribuer à restaurer les ratios d'épargne et l'autofinancement dans le but de préserver la capacité d'investissement de la collectivité pour les projets structurants futurs



DOB Section de Fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement :

Les charges à caractère général (011) : 1 906 364,28 € en baisse de près de 10,11% par rapport au BP 2019

- Un niveau de dépenses en baisse par rapport à 2019, ajusté au regard de l'évolution des crédits consommés au cours des 2 derniers exercices,
- **Une baisse attendue sur le coût des fluides pour 2020** : Le poste des fluides (gaz & électricité) devrait diminuer en raison des investissements 2019 réalisés (rénovation thermique des bâtiments publics et rénovation de l'éclairage public),



Les dépenses de fonctionnement :

Les charges de personnel (012) : 3 382 600 € en baisse de près de – 6,19% par rapport au BP 2019

- 1) Augmentation mécanique des salaires : G.V.T (Glissement Vieillesse Technicité)
- 2) Réorganisation de services et effet noria (économies attendues de 1,5 postes d'encadrant)



Les dépenses de fonctionnement :

Les autres dépenses :

Une enveloppe de subventions allouées (150 000€) aux associations identique à celle de 2019,

Le FPIC (111 958 €) : niveau de dépense gelé depuis 2019,

Une subvention d'équilibre versée au CCAS : 79 000€ (idem 2019)

Des admissions en non-valeur (4000 €),



Les recettes de fonctionnement :

Le produit des services : 227 770 €

- **Le chapitre « 70 », pas d'évolution de produits significatifs (les recettes ont été estimées au regard du réalisé 2019)**

La fiscalité : 4 277 674 €

- **Le chapitre « 73 », en baisse par rapport à 2019, le PLF2019 prévoit une augmentation des bases de la fiscalité locale de +0,9%, ce qui devrait augmenter le produit des 3 taxes.**
- L'attribution de compensation 2020 (AC) est conforme à celle votée par le CCBLP en 2019.



Les recettes de fonctionnement :

FOCUS sur l'actualisation de l'AC (attribution de compensation)

Attribution Compensation 2019 = 1 161 323 €



Attribution Compensation 2020 = 1 170 000€

Elle intègre :

- Voirie (14 041€)
- SDIS (170 730 €)
- Zones d'activités(29 340 €)
- Petite enfance (52 835 €)



- **Les recettes de fonctionnement :**
- **Les dotations : 1 493 863 €**

Le chapitre « 74 » à un niveau équivalent à 2019

Conformément au PLF 2020, l'ensemble des dotations et concours de l'État ne devrait pas évoluer en 2020 (sous réserve des notifications à venir courant avril prochain et notamment les attributions de DSR).



Le PERSONNEL

**93 postes pourvus sur 93 postes
inscrits au tableau des emplois
(contre 96 postes pourvus fin 2019)**

Auxquels il convient d'ajouter :

1 personne en contrat d'apprentissage



Le personnel classé par filière

1 agent à temps complet sur 1 poste fonctionnel

Filière administrative : 16 TC (17 TC en 2019)

Filière Technique : 50 TC et 3 TNC (48 TC 5 TNC en 2019)

Filière Sociale : 3 TC (3 TC en 2019)

Filière Animation : 10 TC et 0 TNC (11 TC et 1 TNC en 2019)

Filière Police : 2 TC (2 TC en 2019)

Filière culturelle : 4 TC et 5 TNC (4 TC et 5 TNC en 2019)

TC = Agent Temps Complet, TNC = Agent Temps non Complet



Elaboration du budget 2020

DOB Section d'Investissement



Les principales recettes attendues sont les suivantes:

- **Subventions :**
 - Etat : 21 464 €
 - Région (Via le Pays Giennois) : 36 572 €
 - Département du Loiret : 54 065 €
 - Autres : 15 100 €
- **FCTVA** : on peut envisager une recette d'environ 147 000€
- **Amortissements** : 270 000 €
- **Equilibre de la section d'investissement** sera assuré par ponction d'une partie de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 500 000€

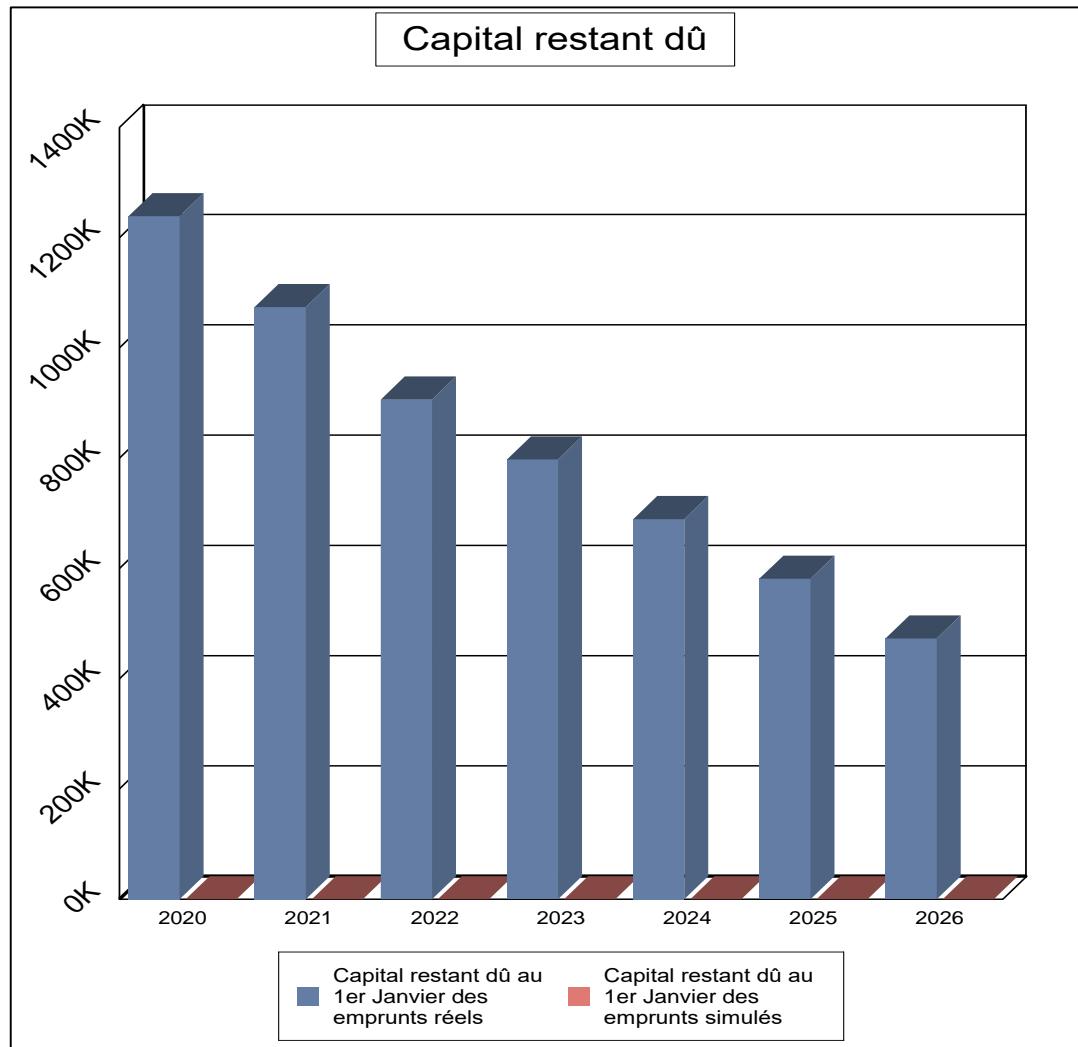


La dette et son évolution



DOB 2020, Evolution de l'encours de la dette

Débat
d'orientation
budgétaire
2020



- Un encours de la dette de 1 238 788 € au 31 décembre 2019



Merci de votre attention